

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 12 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le douze du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le trois juin deux mille vingt-quatre et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2024CM31

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Isabelle, CAZIN, Johny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Rosanna GILLET.

Tarification du Raid Ados

Étaient excusés : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Betty BEN, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Convocation du
3 Juin 2024

Pouvoirs : Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE
Mme Annick SAVOLDELLI à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Claudie MARTEL à Mr Philippe SCAILLIEREZ
Mme Betty BEN à Mr Roland JOLY
Mme Delphine MICELLI à Mr Johny GLAVIEUX

Madame Isabelle VANLANDE est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 13

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'en plus des accueils de Loisirs sans hébergement, le SIVOM de la communauté du Béthunois organise, en période estivale, plusieurs raids aventures pour les ados de 13 à 17 ans. Les séjours sont de 5 jours et 4 nuits et le prix facturé par le SIVOM de la Communauté du Béthunois à la commune s'élève à 60 € par jour.

Il invite l'assemblée à fixer le montant des participations familiales dans les mêmes proportions que les tarifs du Centre de Loisirs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de fixer le montant des participations familiales du Raid Ados comme suit :

Pour les enfants Laboursois et non laboursois qui fréquentent les écoles de Labourse

	Hors minima sociaux	Minima sociaux
Journée 1 enfant	23,00 €	21,50 €
journée 2 enfant	21,50 €	19,90 €
journée à partir du 3ème enfant	19,90 €	18,40 €

Pour les non Laboursois

Prix facturé par le SIVOM de la Communauté du Béthunois.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.